

Secrétariat à la jeunesse
875 Grande Allée E
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Objet : Politique québécoise de la jeunesse

Montréal, le 29 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du document de consultation « Ensemble pour les générations futures » qui traite de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse. Nous célébrons l'intérêt que le Gouvernement démontre envers la jeunesse québécoise par l'adoption de nouvelles stratégies et priorités, ainsi que par son écoute des besoins, opinions et recommandations des premières et premiers concerné.e.s.

En vue de faciliter la prise de parole des jeunes, l'organisme à but non lucratif et non partisan Génération d'idées a organisé une soirée de discussion sur le renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec. La mission de Génération d'idées est d'offrir à la relève un espace dans lequel elle peut contribuer activement à l'avancement de notre société et d'encourager le dialogue et l'expression d'opinions divergentes sur ses enjeux politiques, sociaux, économiques et culturels. Ainsi, s'est tenu le 25 août dernier un événement ouvert à tou.te.s les jeunes de 18 à 35 ans afin d'identifier les bons coups, les faiblesses et les lacunes de la nouvelle Politique. Ce document

témoigne des préoccupations qu'elles et ils ont exprimées et des recommandations qu'elles et ils en ont tiré sur chacun des axes d'intervention.

Axe d'intervention 1 : De saines habitudes de vie

Afin d'encourager les jeunes québécois.es à adopter de saines habitudes de vie, demandons-nous d'abord pourquoi elles et ils n'y adhèrent pas. Quelques idées viennent à l'esprit. Premièrement, il faut que les jeunes puissent voir l'intérêt d'adopter un tel mode de vie. Si un.e individu.e ne comprend pas le bénéfice associé au coût de mettre à l'écart une activité immédiatement gratifiante (par exemple, consommer de la nourriture malsaine, ou une substance psychotrope anxiolytique), il est difficile d'animer l'intérêt de poursuivre une habitude saine. Ainsi, une piste d'intervention serait de cibler les croyances associées à une habitude de vie particulière, par exemple, en valorisant le fait de prendre soin de soi et en expliquant l'impact positif de ce choix sur ses compétences intellectuelles et physiques. Dans la même veine, le conformisme social joue un rôle crucial chez les jeunes. Ainsi, si l'on croit que le groupe social auquel on s'identifie (par exemple, les ami.e.s à l'école) adopte un certain comportement, les chances de le mettre en pratique augmentent. En effet, la simple croyance en une norme suffit à changer le comportement, même si la norme n'est pas effectivement établie au sein du groupe. Finalement, l'accès à un mode de vie sain doit être facilité. Si un.e individu.e croit aux bénéfices associés aux saines habitudes de vie, mais n'a pas les occasions de les mettre en pratique, il va de soi que celles-ci demeureront exclues de son quotidien. Avec ce cadre de pensée, abordons les problématiques principales touchant nos jeunes.

En ce qui concerne l'alimentation, des programmes de sensibilisation doivent être mis en place pour cibler les jeunes, c'est-à-dire en utilisant leur langage. En prenant exemple sur la France, une méthode possible serait d'avoir des campagnes publicitaires télévisées (de cinq secondes chacune) rappelant aux jeunes de consommer leur dose journalière de fruits et légumes. Ces annonces pourraient être diffusées immédiatement après les annonces publicitaires promouvant de la nourriture dite malsaine. De plus, nous souhaitons voir une meilleure réglementation des aliments. Les doses de sucre et de sel contenues dans les produits préparés sont bien au-delà de toute recommandation amenée par les organismes de santé reconnus mondialement. Finalement, des cours de cuisine extracurriculaires pourraient avoir l'effet bénéfique de favoriser des activités de groupe tout en outillant les jeunes avec les connaissances nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins en termes d'accès à de la nourriture saine.

Les comportements à risques surviennent rarement de façon isolée, et le document de consultation semble suggérer qu'il faudrait cibler le plus important. Par ailleurs, la cyberdépendance n'y est jamais mentionnée. Cependant, la délinquance, les dépendances, l'échec scolaire et le suicide (pour n'en nommer que quelques-uns) sont tous précédés par des états mentaux fragiles chez les jeunes. Des chercheurs de l'Université de Montréal ont démontré qu'une consommation abusive d'alcool aurait une étiologie différente selon le profil de l'individu¹. Des profils similaires apparaissent aussi auprès d'individu.e.s souffrant de problèmes associés à leur pratique de jeux de hasard et d'argent², une problématique qui a récemment été acceptée au sein de la communauté scientifique comme une dépendance et non un trouble d'impulsivité. Ainsi, il faut concevoir les comportements à risque comme surgissant de manière différentielle selon le profil de l'individu.e. Ces profils ressemblent à, pour la dépendance du moins, un profil dépressif/anxieux (consommer pour gérer ses émotions désagréables), un profil impulsif (consommer à la recherche de sensations fortes), et un profil sans prédispositions remarquables (consommer par pression sociale).

Un mode de vie sain implique également de vivre en harmonie avec son entourage. Il faut donc promouvoir l'inclusion sociale, peu importe l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou la condition physique et intellectuelle, incluant les formes de handicap et de trouble de l'apprentissage. Pour cela, il est important que des campagnes de sensibilisation informent le public quant aux préjugés stéréotypés circulant au sein de notre société. La transphobie et l'homophobie sont deux problématiques actuelles au Québec, et il faut informer le public au sujet des réalités et des oppressions vécues par les personnes ayant une identité de genre et/ou une orientation sexuelle marginalisée. Avec l'usage répandu des médias sociaux, l'utilisation potentielle de ces outils comme moyen d'intimidation ne doit pas être négligée. Ainsi, une éducation en lien avec l'utilisation propice de ces services devrait être mise de l'avant, afin d'en minimiser les effets néfastes. De plus, il est urgent que le gouvernement s'engage à mettre en place un cours d'éducation sexuelle féministe, complet, indépendant et axé sur le consentement dans toutes les écoles secondaires.

¹ Conrod, P. J., O'Leary-Barrett, M., Newton, N., Topper, L., Castellanos-Ryan, N., Mackie, C. & Girard, A. (2012) A cluster randomized trial demonstrates the effectiveness of a selective, personality-targeted prevention program for adolescent alcohol misuse. *Archives of General Psychiatry*.

² Allami, Y., Vitaro, F. (2015). Pathways Model to Problem Gambling: Clinical Implications for Treatment and Prevention Among Adolescents. *Canadian Journal of Addiction*.

Nous comprenons qu'une santé mentale équilibrée est la fondation essentielle à la construction d'une génération avec de saines habitudes de vie. Pour cela, il faut pouvoir fournir de l'aide aux jeunes dans le besoin, notamment en augmentant la disponibilité de professionnel.le.s de la santé mentale dans les milieux que côtoient le plus les jeunes. Il va de soi qu'en raison de la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 16 ans au Québec, le milieu scolaire reste le choix de prédilection pour accéder au plus grand nombre de jeunes.

La valeur économique des services psychologiques est sans cesse démontrée. Que ce soit l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux³ ou la Commission de la santé mentale du Canada⁴, tou.te.s s'entendent pour dire que les services psychologiques sont rentables pour une société qui ose investir dans ce type de services sociaux.

Axe d'intervention 2 : Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

Nous remarquons que le gouvernement souligne d'entrée de jeu « des disparités importantes entre la réussite scolaire des filles et celle des garçons »⁵, d'où l'importance de rappeler que les conséquences du décrochage scolaire sont plus importantes pour les filles, notamment parce qu'il les exclut davantage du marché du travail⁶. Nous invitons donc le gouvernement à s'attaquer également aux décrochages féminin et masculin et le mettons en garde contre d'éventuelles politiques ciblées stéréotypant et essentialisant le rapport des garçons et des filles à l'école.

Nous envisageons le décrochage scolaire comme le symptôme de problèmes sous-jacents et systémiques tels la pauvreté, le racisme, le validisme et la

³ Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2015). Avis sur l'accès équitable aux services de psychothérapie, 35 pages. Disponible en ligne : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/PsychiatriePsychologie/INESSS_Psychotherapie_Volet1_cout_psycho_compare_cout_pharmaco.pdf

⁴ Commission de la santé mentale du Canada (2013). *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 30 pages. Disponible en ligne : http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/system/files/private/document/Investing_in_Mental_Health_FINAL_FRE.pdf

⁵ Politique québécoise de la jeunesse *Ensemble pour les générations futures* (2015). Document de consultation, p. 30 [ci-après *Politique jeunesse*].

⁶ Théorêt, M., et M. Hrimech. *Les paradoxes de l'abandon scolaire : trajectoire de filles et de garçons du secondaire*, Revue canadienne de l'éducation, vol. 24, no 3, 1999, p. 251-264.

violence intrafamiliale⁷. Ainsi, s'il nous paraît essentiel de remédier à l'insuffisance des connaissances des jeunes quant aux possibilités que présente le marché du travail, il faut que les outils ayant pour but « de mettre en évidence le lien entre la formation offerte et les possibilités de carrières futures »⁸ ne discriminent pas les étudiant.e.s moins favorisé.e.s (par exemple par l'offre de stages non rémunérés) et servent à présenter des modèles de réussite provenant d'identités marginalisées (par exemple, une ingénieure racisée ou une pilote d'avion autochtone). Des initiatives d'information au sujet de carrières non traditionnelles, des programmes de mentorat et de cybermentorat pour les étudiant.e.s à risque et la facilitation d'initiatives entrepreneuriales chez les jeunes nous apparaissent comme les meilleurs outils pour favoriser la motivation des jeunes à poursuivre leurs études. Bien qu'importante, nous craignons que la valorisation des formations professionnelles ou techniques ne cible les étudiant.e.s en difficulté sans prise en compte des causes de ces difficultés (reconnues comme « une panoplie de facteurs »⁹), ce qui pourrait avoir pour effet de diriger systématiquement des étudiant.e.s défavorisé.e.s ou vivant des violences à l'école ou à la maison vers des parcours non universitaires, indépendamment de leur capacité à réussir des études supérieures.

À cet effet, il faut renforcer les mesures visant à rendre l'école exempte de violence, de discrimination et de domination. Rappelons que « 37 % des élèves [du secondaire] déclarent avoir été victimes de violence [...] à l'école ou sur le chemin de l'école ou encore de cyberintimidation durant l'année scolaire »¹⁰, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Le projet de loi 56 ou *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, adopté en 2012, est un pas vers la prise de conscience collective de ces phénomènes, mais des mesures précises et cohérentes de prévention et de punition des agressions physiques et sexuelles, de l'intimidation, du harcèlement et de la cyberintimidation doivent être adoptées pour décourager les violences notamment sexistes, racistes, validistes, transphobes et homophobes. À cette fin, revisiter la formation des enseignant.e.s et bonifier la

⁷ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2007). *Riches de tous nos enfants : la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*. Troisième rapport sur l'état de santé de la population du Québec, 162 pages.

⁸ *Politique jeunesse*, p. 32.

⁹ *Politique jeunesse* p. 31.

¹⁰ Institut de la statistique du Québec (2013). *Plus d'un élève du secondaire sur trois dit avoir été victime d'intimidation à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation*. Communiqué de presse. Disponible en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communique/communique-presse-2013/mai/mai1323.html>

présence d'intervenant.e.s (notamment psychologues et/ou spécialisé.e.s dans le soutien aux élèves ayant un handicap) dans les écoles sont des mesures à envisager.

Quant à la contribution des parascolaires à l'intérêt que portent les jeunes à l'école, des mesures contribuant au développement d'un sens critique, à l'éveil politique et à l'apprentissage moins formalisé peuvent également remplir ce rôle.

Finalement, deux enjeux omis gagneraient à être développés. D'une part, la Politique jeunesse doit interroger la place des technologies de l'information et de la communication (ou « TIC ») dans l'éducation. En effet, celles-ci soulèvent des enjeux pertinents, notamment l'accessibilité des outils technologiques d'apprentissage, les effets d'un enseignement conçu pour intégrer les TIC et l'apprentissage dynamique et collaboratif par les TIC¹¹. D'autre part, la question de l'accessibilité aux études supérieures ne peut être abordée sans parler de l'oppression systémique qui mène à une grande disparité en ce qui concerne l'obtention de diplômes chez les jeunes autochtones. Des mesures pour favoriser spécifiquement l'accessibilité aux études supérieures et la persévérance scolaire chez les Premières Nations, Inuits et Métis doivent être développées puisque le taux d'obtention d'un diplôme d'étude secondaire chez les élèves autochtones vivant sur une réserve est deux fois moins élevé que celui que l'on observe en milieu allochtone¹².

Axe d'intervention 3 : Des jeunes prêt.e.s pour le travail, une économie prête à les accueillir

Le gouvernement reconnaît qu'en raison du contexte démographique actuel, les jeunes composeront la majorité de la main-d'œuvre d'ici 2022¹³. Afin que l'économie soit prête à les accueillir, il est important qu'elle soit adaptée à leur réalité et à leurs aspirations. Bien que nécessaire, il n'est pas suffisant de simplement outiller les jeunes sans imaginer que l'économie doive aussi changer et s'adapter. Il est donc primordial de créer des espaces de concertation, afin de rendre l'économie et le marché du travail à l'écoute des jeunes. Avec l'abolition des Forums jeunesse au printemps, c'est un canal important de communication

¹¹ Academos Cybermentorat. Avis dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec, p. 16. Document déposé sur le site Destination 2030.

¹² *Contribution à la compréhension du cheminement et de l'expérience scolaires de jeunes autochtones à risque ou en difficulté en vue de soutenir leur réussite et leur persévérance scolaires*, Annie Presseau, Université du Québec à Trois-Rivières, 2006, 270 pages.

¹³ *Politique jeunesse*, p. 37.

de la perspective des jeunes qui a disparu. Les mécanismes de soutien des jeunes et favorisant leur participation dans la société doivent être rétablis.

Le gouvernement doit aussi prendre en considération la nature changeante de la réalité du travail. De plus en plus de jeunes de la génération Y font le choix de travailler en tant que travailleuses et travailleurs autonomes. Ce choix répond au désir des jeunes de bénéficier d'une meilleure conciliation entre le travail et les différentes sphères de leur vie en leur conférant une plus grande flexibilité par rapport à un poste de salarié.e. La flexibilité est une des caractéristiques qui est considérée importante pour les jeunes, de même que la mobilité autant au Québec qu'à l'international. Or, les protections qui sont fournies aux travailleuses et travailleurs autonomes gagneraient à être améliorées, afin de diminuer la précarité qui accompagne souvent cette forme de travail. Nous faisons particulièrement référence notamment à des mesures qui permettraient aux travailleurs autonomes d'avoir accès aux régimes de protection sociale et à l'assurance-emploi.

Il existe déjà un programme de *Soutien au travail autonome*. Toutefois, il s'adresse uniquement aux personnes qui sont sans emploi et sans soutien de l'État (sous forme d'assurance-emploi ou d'aide sociale) ou aux travailleurs et travailleuses à statut précaire. Un programme similaire gagnerait à être élaboré spécifiquement pour les jeunes, sans limitations.

Avec la valorisation de l'entrepreneuriat doit aussi venir un réel soutien de la part du gouvernement aux jeunes entrepreneurs et entrepreneuses. Ce soutien peut prendre plusieurs formes, mais devrait nécessairement inclure des bourses de démarrage et des programmes de mentorat. Afin de soutenir la culture entrepreneuriale, l'accessibilité à plus d'information quant aux ressources requises pour lancer une entreprise sont des éléments importants¹⁴.

L'idée d'imposer plus de jeunes sur les conseils d'administration a été mise de l'avant par certain.e.s. Tout comme le Québec a imposé à ses sociétés d'État des quotas de femmes sur leurs conseils d'administration, cette mesure pourrait être adoptée pour les jeunes. Le gouvernement pourrait prendre exemple sur des initiatives telles que celle de la Société de transports de Montréal qui réserve

¹⁴ Fondation de l'entrepreneurship, *Entreprendre : partout pareil au Québec ?* (2015), 93 pages. Disponible en ligne : <http://www.entrepreneurship.qc.ca/indice2015>

depuis 2011 un poste sur son conseil d'administration à un ou une jeune entre 18 et 35 ans¹⁵.

Sans prescrire de quotas à toutes les compagnies cotées en bourse, le gouvernement pourrait encourager toutes les entreprises privées à intégrer des jeunes (y compris des jeunes femmes) au sein de leur CA, et pourrait réserver au moins un poste sur le CA de toutes les sociétés publiques ou parapubliques à un ou une jeune de moins de 35 ans. Une telle mesure permettrait de rapprocher les entreprises des besoins et de la vision des jeunes, considérant qu'elles et ils constituent la relève. Plus de jeunes seraient ainsi impliqué.e.s dans des postes décisionnels et pourraient contribuer à influencer des acteurs économiques importants. En outre, les entreprises pourraient bénéficier des compétences et perspectives distinctes des jeunes.

Si l'objectif est l'employabilité des jeunes, le mandat de structures telles que les carrefours jeunesse-emploi (CJE) doit être élargi plutôt que limité. Les CJE devraient fournir des services non seulement aux jeunes qui sont sans emploi mais également à celles et ceux qui occupent un emploi précaire, peu rémunéré ou peu adapté à leurs aspirations. Des programmes spécifiques doivent aussi être prévus pour cibler les populations marginalisées, y compris les personnes en situation d'handicap.

Enfin, nous déplorons le gel par le gouvernement de la mesure *Contrat d'intégration au travail*. Cette mesure aidait considérablement plusieurs Québécois.es en situation de handicap à occuper un emploi et était une méthode efficace pour réduire la pauvreté auprès de ce segment de la population. Il nous semble que ceci crée une incohérence avec l'objectif de développer une meilleure employabilité pour tou.te.s, incluant les personnes en situation d'handicap.

Axe d'intervention 4 : Une citoyenneté active et plurielle

Nous croyons que le goût de l'engagement citoyen et bénévole passe par le sentiment d'être écouté.e et utile. Ainsi, nous déplorons encore une fois la fin du financement dédié aux Forums jeunesse, soulignons l'importance d'un cours d'éducation à la citoyenneté à l'école secondaire et recommandons que les types

¹⁵ Société de transport de Montréal (2011). Un représentant jeunesse siègera au conseil d'administration de la STM (communiqué). Disponible en ligne : <http://www.stm.info/fr/presse/communiqués/2011/un-representant-jeunesse-siegera-au-conseil-d-administration-de-la-stm>

d'engagements bénévoles privilégiés et facilités aient un impact concret en vue de la réduction des inégalités sociales.

Par ailleurs, nous jugeons que l'habitude de l'engagement émane de la participation à une culture du bénévolat qui appelle la promotion de l'altruisme et la sensibilisation aux besoins des communautés, dans le but de renforcer le tissu social et le sentiment d'appartenance des jeunes. Un tel objectif pourrait être poursuivi par l'exigence de réalisation d'heures de bénévolat dans le cadre d'un cours obligatoire. Cependant, nous mettons en garde le Gouvernement contre des politiques incitatives qui ne tiendraient pas compte du besoin de certain.e.s jeunes de travailler de façon rémunérée pour financer leurs études ou subvenir à leurs besoins. Ainsi, la promotion de l'engagement bénévole ne doit pas créer un frein à l'accessibilité des études. Une solution à ce défi serait la mise en place d'un revenu de citoyenneté (c'est-à-dire un revenu minimum garanti pour tout.te.s), une avenue qui n'est pas discutée dans la Politique jeunesse.

De plus, nous saluons l'importance accordée au dialogue et à l'entraide entre les générations. Nous jugeons que des mesures analogues doivent être prises en vue de faciliter également les échanges interculturels et intercommunautaires. Par exemple, des programmes de jumelage avec l'étranger ou avec de jeunes Québécois.es issu.e.s de cultures diverses peuvent être envisagés afin de lutter contre les préjugés et les stéréotypes racistes. En particulier, des programmes pour faire connaître et valoriser les cultures autochtones et encourager le partage d'expérience de vie entre l'intérieur et l'extérieur des communautés autochtones doivent être mis de l'avant.

Pour ce qui est de l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, des programmes de mentorat et des formations spécifiques peuvent certainement y contribuer, mais l'utilisation de mesures contraignantes comme des quotas devrait aussi être considéré, de façon similaire à ce que nous proposons pour l'intégration des jeunes au sein des CA. Des changements sont également à prévoir pour éveiller l'intérêt des jeunes au processus électoral en mettant de l'avant leurs préoccupations.

Pour finir, bien que la Politique jeunesse souligne que « [p]rès d'une personne immigrant au Québec sur trois est âgée entre 15 et 29 ans »¹⁶, les enjeux touchant à la participation culturelle, citoyenne et décisionnelle de ces jeunes immigrant.e.s sont insuffisamment développés.

¹⁶ *Politique jeunesse*, p. 26.

Conclusion

Les politiques gouvernementales doivent impérativement prendre en compte les intérêts des jeunes, ce pourquoi nous saluons encore une fois l'effort de consultation des jeunes dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique pour la jeunesse. Les défis auxquels font face les jeunes n'agissent pas en vase clos. Nous espérons donc que le Gouvernement accueillera les propositions des jeunes de Génération d'idées en vue d'une politique plus inclusive et tenant compte des réalités sociales dans lesquelles les jeunes québécois.es évoluent.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez au contenu de cette lettre.

Génération d'idées